

Rapport sur la qualité des actifs au 31 mars 2018

La Banque Postale Home Loan SFH est une société anonyme de droit français agréée en France en tant qu'établissement de crédit avec le statut d'établissement de crédit spécialisé – société de financement de l'habitat.

Les actifs de La Banque Postale Home Loan SFH sont composés de prêts à l'habitat et de valeurs de remplacement, éligibles à une société de financement de l'habitat en application du cadre légal français.

Le présent rapport concernant la qualité des actifs de La Banque Postale Home Loan SFH est établi, avec des chiffres au 31 mars 2018, en application des dispositions de l'article 13 du règlement n°99-10 du Comité de réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'instruction n°2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés.

I – Prêts garantis

1) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créance	Encours (en M€)
Créances commerciales	
Crédits à l'exportation	
Crédits de trésorerie	
Crédits à l'équipement	
Crédits investisseurs à l'habitat	8 383
Crédits promoteurs	
Autres crédits	
Total	8 383

Types de contrepartie	Encours (en M€)
Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	
Particuliers	8 383
Autres	
Total	8 383

Types de garantie	Encours (en M€)
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage d'habitation	2 417
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage professionnel	
Caution délivrée par un établissement de crédit	5 966
Caution délivrée par une entreprise d'assurance	
Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	
Total	8 383

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont garantis par Crédit Logement.

Il n'y a pas de prêt à l'habitat non performant dans le cover pool.

2) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Types de garantie	Capital restant dû (en M€)	Produit de la quotité définie à l'article R. 515-2 (CMF) et de la valeur du bien financé (en M€)	Total
Hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation	1 671	746	2 417
Caution délivrée par un établissement de crédit	3 989	1 978	5 966
Total	5 660	2 723	8 383

3) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
2006	16	443	92	2 449
2007	28	798	217	5 344
2008	32	1 092	274	7 463
2009	36	1 047	385	9 125
2010	43	1 134	699	14 598
2011	62	2 021	712	16 749
2012	130	3 185	486	10 430
2013	322	5 896	665	11 688
2014	478	8 188	542	8 984
2015	690	8 662	960	13 370
2016	432	4 576	622	7 118
2017	145	1 212	313	3 021
Total	2 417	38 254	5 966	110 339

4) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la durée résiduelle :

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
0	0	497	3	2 426
1	5	787	29	4 289
2	11	927	77	5 899
3	17	997	131	6 287
4	32	1 376	170	6 241
5	50	1 829	216	6 438
6	72	2 940	265	7 266
7	89	2 828	390	8 393
8	86	2 379	419	8 078
9	79	1 688	344	6 227
10	104	1 952	391	6 209
11	109	1 808	415	5 947
12	146	2 059	473	6 351
13	128	1 683	397	5 167
14	126	1 588	378	4 642
15	108	1 313	302	3 793
16	126	1 465	284	3 430
17	196	1 990	317	3 640
18	176	1 692	279	2 981
19	137	1 268	231	2 276
20	79	798	85	1 049
21	98	942	83	911
22	154	1 291	81	825
23	151	1 204	95	824
24	132	924	109	724
25	4	25	4	26
26	0	1	-	-
27	0	2	-	-
28	0	1	-	-
29	-	-	-	-
30	-	-	-	-
Total	2 417	38 254	5 966	110 339

5) Répartition des encours éligibles de prêts garantis selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

6) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont cautionnés par Crédit Logement, établissement de crédit qui n'entre pas dans le périmètre de consolidation du groupe La Banque Postale.

Les notations long terme de Crédit Logement sont Aa3 (Moody's) et AAL (DBRS). La notation de Crédit Logement correspond donc au 1^{er} échelon de qualité de crédit au sens de la réglementation : la pondération affectée aux prêts à l'habitat cautionnés par Crédit Logement est donc de 100%.

Les prêts à l'habitat garantis par une sûreté réelle de premier rang sont pondérés à 100%.

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordre régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier :

Il n'y a pas de prêts mobilisés par billets à ordre dans le portefeuille apporté en garantie.

II – Exposition sur des personnes publiques

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des personnes publiques en dehors de celles décrites au §IV relatif aux valeurs de remplacement et du cash disponible sur son compte courant ouvert dans les livres de la Banque de France présentant un encours créditeur de 17 365.80 euros au 31 mars 2018.

III – Organismes de titrisation et entités similaires

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des organismes de titrisation et entités similaires.

IV – Valeurs de remplacement

Au 31 mars 2018, La Banque Postale Home Loan SFH dispose des valeurs de remplacement suivantes :

Obligations :

La Banque Postale Home Loan SFH possède un portefeuille de titres classés en « Held-to-Collect » comprenant une exposition exclusivement sur l'Etat français, correspondant au remplacement d'une partie des capitaux propres.

Code ISIN du titre	Libellé du titre	Nominal en Euros	Catégorie
FR0010604983	OAT 4.00 25/04/2018	10 900 000	HTC
FR0000189151	OAT 4.25 25/04/2019	10 900 000	HTC
FR0010854182	OAT 3.50 25/04/2020	10 900 000	HTC
FR0010192997	OAT 3.75 25/04/2021	10 900 000	HTC
FR0011196856	OAT 3.00 25/04/2022	10 900 000	HTC
FR0011486067	OAT 1.75 25/05/2023	10 900 000	HTC
Total		65 400 000	

Ce portefeuille est éligible BCE.

La valeur de marché du portefeuille au 31 mars 2018 est de 72 712 502 euros. Après application des décotes BCE, la valeur est de 71 195 210 euros montant repris en tant que valeurs de remplacement.

A ce jour, aucune mobilisation auprès de la Banque de France n'a été réalisée sur ce portefeuille.

Cash :

La Banque Postale Home Loan SFH a deux comptes courants ouverts dans les livres de La Banque Postale présentant un encours créditeur de 36 135 163.77 euros au 31 mars 2018.

V – Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé annualisé calculé sur le portefeuille de prêts à l'habitat pour le premier trimestre 2018 est de 6.90%.

VI – Risque de taux

Chaque émission sécurisée est reprêtée à LBP par un prêt collatéralisé de même montant nominal, avec un taux nominal fixe égal ou supérieur au taux nominal fixe de l'émission et de même maturité. La Banque Postale Home Loan SFH n'a donc pas d'autre risque de taux d'intérêt que celui généré par le remplacement des capitaux propres de la société.

Depuis le 1^{er} janvier 2016 les recommandations formulées par l'EBA (Guidelines on the management of interest rate risk arising from non-trading activities EBA/GL/2015/08 22 mai 2015) pour la mesure du risque de taux d'intérêt global sont appliquées par La Banque Postale Home Loan SFH, et les capitaux propres sont donc dorénavant exclus de la mesure du risque de taux, sans que cela modifie la politique de remplacement des capitaux propres de la société avec un portefeuille d'investissement visant à répliquer un écoulement linéaire sur 10 ans.

Après un défaut de La Banque Postale, La Banque Postale Home Loan SFH recevra les prêts à l'habitat reçus en garantie : dans un tel cas, La Banque Postale Home Loan SFH peut être exposée à un risque de taux d'intérêt, en raison de l'impasse entre les émissions et le portefeuille de prêts à l'habitat.

Au 31 mars 2018, la sensibilité de la valeur actuelle nette des émissions sécurisées et de la fraction du cover pool permettant de respecter le taux de surdimensionnement contractuel de 8.1 % est de 19.23 M€ pour un choc de 200 bps, soit 9.15 % des fonds propres de La Banque Postale Home Loan SFH (après application d'un taux de remboursement anticipé de 12.41 % l'an sur le cover pool correspondant à la moyenne historique du taux de remboursement anticipé constaté sur le cover pool).

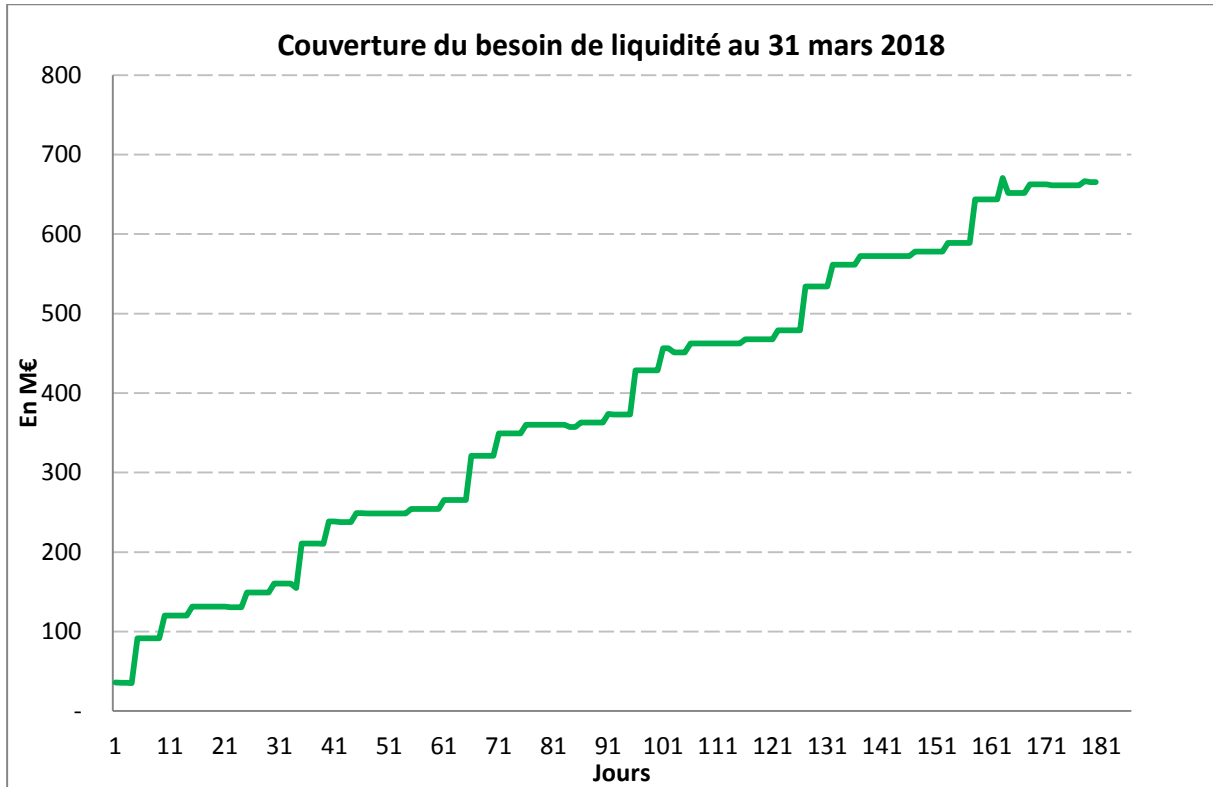
Sensibilité à un choc de taux	M€
-2%	5.00
2%	-19.23

VII – Couverture du besoin de liquidité

Selon l'article R. 515-7-1 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie sur une période de 180 jours est effectué par « transparence ».

C'est-à-dire que sont comptabilisés comme flux positifs les encaissements en principal et intérêts résultant des crédits immobiliers reçus à titre de garantie, en lieu et place des flux prévisionnels de la créance garantie par les crédits immobiliers.

Au 31 mars 2018, les besoins en liquidité sur les 180 prochains jours sont nuls et sont donc couverts.



Fait à Paris, le 15 mai 2018,

Stéphane Magnan
Directeur Général de La Banque Postale Home Loan SFH